

Équipement embarqué de télépéage

Notice d'installation

Destinataires et obligations

Cette notice est destinée aux installateurs agréés de l'équipement (électriciens automobiles). Elle contient toutes les instructions nécessaires à l'installation de l'équipement en toute sécurité et doit être conservée et rester accessible pendant toute la durée de vie de l'équipement.

Pour plus d'informations sur l'utilisation de l'équipement, consulter la Notice d'utilisation fournie.

Données de la présente notice

Équipement : K1 Telepass SAT - modèle ETOLLKITL

Titre : Notice d'installation

Code ou édition : v. 1.1

Mois et année d'impression : JUIN 2024

Type de notice : traduction de la notice d'instructions originale

Assistance

En cas de dysfonctionnement ou de défaillance, contacter directement le fournisseur du service. Pour vérifier l'installation correcte de l'équipement, voir "Vérifier l'installation avec le Self Test Tool".

Garantie

Pour plus d'informations sur la garantie, consulter le contrat de service et contacter le fournisseur du service.

Limites

Telepass SpA n'est pas responsable de ce qui suit.

- Rembourser toute prestation sous garantie, réparation ou autre indemnité liée au produit si l'analyse effectuée par Telepass SpA confirme que ses pièces n'ont pas été correctement utilisées, stockées, installées et entretenues, ou ont fait l'objet de contamination, abus, mauvaise utilisation, modification ou réparation inappropriée.
- Indemniser les dommages directs ou indirects aux personnes ou aux biens résultant de l'utilisation du produit dans des conditions autres que celles décrites dans la présente notice, ou résultant d'erreurs ou omissions contenues dans la notice, d'erreurs typographiques et de fautes d'orthographe.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Toujours lire cette section pour travailler en toute sécurité.

Messages de sécurité

Les mises en garde liées à la sécurité figurant dans ce document sont détaillées ci-dessous :



ATTENTION ! Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures légères.

AVIS : indique des obligations qui, si elles ne sont pas respectées, peuvent causer des dommages au produit.

Avertissements importants

Cet équipement est conforme aux dispositions en vigueur en matière de sécurité. En cas d'utilisation ou d'installation incorrecte, il peut causer des dommages matériels et/ou corporels. Quiconque intervient sur cet équipement doit respecter les bonnes pratiques applicables aux opérations réalisées sur les installations électriques.

Tenir l'équipement hors de la portée des enfants.

L'utilisation de l'équipement n'est autorisée qu'en présence de protections électriques sur le véhicule.

Avertissements pour l'installation, l'utilisation et la maintenance

Risque d'électrocution



La batterie du véhicule est sous tension même lorsque le contact est coupé !

Respecter les limites de tension indiquées dans les caractéristiques techniques, les instructions du constructeur du véhicule et les spécifications du cordon d'alimentation.

Ne pas plonger l'équipement dans des substances liquides et le protéger contre la pluie et les éclaboussures.

Ne pas autoriser le personnel non qualifié et non habilité à ouvrir ou à modifier l'équipement. En cas de dysfonctionnement, contacter uniquement le service d'assistance.

Risque d'incendie



Un équipement endommagé peut émettre de la fumée et/ou prendre feu.

Ne pas utiliser l'équipement s'il semble endommagé.

Conserver l'équipement à distance des sources de chaleur, des flammes et des champs magnétiques.

Si de la fumée sort de l'équipement, enlever l'équipement, l'éloigner du véhicule et contacter immédiatement le service d'assistance pour la restitution de l'équipement au fournisseur du service.

Risque de contact avec des substances irritantes



Du liquide irritant peut s'échapper d'un équipement endommagé.

Ne pas utiliser l'équipement s'il semble endommagé.

Si du liquide s'échappe de l'équipement, ne pas le manipuler à mains nues et contacter immédiatement le service d'assistance pour la restitution de l'équipement au fournisseur du service.

Utilisation normale

L'équipement a été conçu, fabriqué et testé pour détecter les passages routiers via le système radio et satellite. Il est conforme aux normes de sécurité prévues par les réglementations en vigueur à condition qu'il soit installé selon les indications contenues dans cette notice et utilisé conformément aux instructions fournies dans la Notice d'utilisation.

AVIS

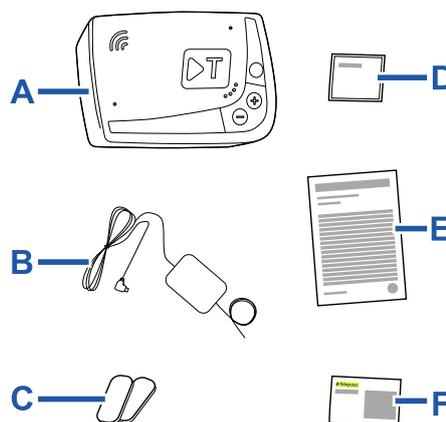
- *Installer un seul équipement par véhicule. La présence simultanée de plusieurs équipements peut entraîner des interférences, des dysfonctionnements et une double facturation des trajets effectués. Dans ce cas, Telepass SpA ne peut pas rembourser le trop-payé.*
- *Installer l'équipement uniquement dans la position indiquée. Un mauvais positionnement peut entraîner un dysfonctionnement.*
- *Installer l'équipement uniquement sur le véhicule pour lequel il a été fourni. En cas de changement de plaque d'immatriculation, contacter le service d'assistance.*

PRÉSENTATION DU PRODUIT

Réception

À la réception de l'équipement, vérifier que l'emballage et tous les composants sont en parfait état. En cas de dommage, contacter le transporteur responsable.

Contenu de l'emballage



- A** - Équipement K1 Telepass SAT
- B** - Cordon d'alimentation
- C** - Deux rubans velcro adhésifs
- D** - Lingettes nettoyantes
- E** - Déclaration du véhicule
- F** - Avis de sécurité

Un guide rapide d'utilisation de l'équipement est imprimé à l'intérieur de l'emballage. Conserver l'emballage pour pouvoir le consulter à tout moment.

Fonctionnement

Cet équipement vous permet de franchir le péage en mode télépéage grâce à un système de détection radio ou de localisation par satellite. Sur les réseaux routiers utilisant le système radio, la détection est effectuée via les antennes situées sur les voies réservées ou bien, lorsque le service *flux libre* est disponible, sur les portiques situés sur le réseau routier. Dans les zones où le service par satellite est actif, le passage du véhicule est détecté par le système GNSS.

AVIS : ne jamais débrancher le cordon d'alimentation. L'équipement ne fonctionne que s'il est alimenté. Le fait de circuler sur des routes à péage avec un équipement qui ne fonctionne pas peut entraîner des sanctions.

L'équipement communique avec l'utilisateur par messages vocaux et sonores.

L'équipement doit être raccordé au circuit électrique du véhicule conformément aux instructions de cette notice.

Le Self Test Tool

Le Self Test Tool (self-test-tool.telepass.com) est une ressource en ligne que Telepass met à la disposition des installateurs pour leur permettre d'effectuer les tâches suivantes :

- Télécharger cette notice.
- Regarder une vidéo tutorielle pour l'installation de l'équipement.
- Lancer la procédure de vérification.

Pour utiliser cet outil, il est nécessaire de s'inscrire en indiquant son numéro de téléphone portable.

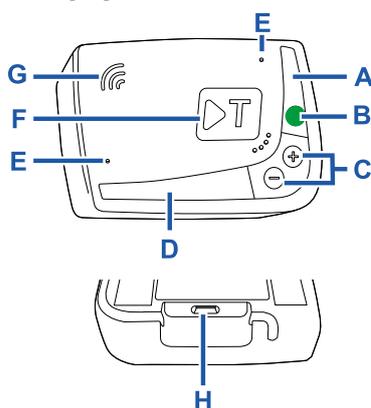
La procédure de vérification de l'installation comprend les opérations suivantes :

- saisie du code d'identification de l'équipement (ID EE) et du numéro d'immatriculation du véhicule sur lequel il est installé
- exécution des raccordements électriques au véhicule et positionnement de l'équipement dans l'habitacle

Il est conseillé de lancer l'assistant sur le Self Test Tool avant de prendre la route.

Si l'installation est effectuée correctement, le Self Test Tool donne un résultat positif. Dans le cas contraire, le Self Test Tool donne un résultat négatif. Si l'installation n'est pas effectuée correctement, il n'est possible de circuler sur aucun réseau à péage.

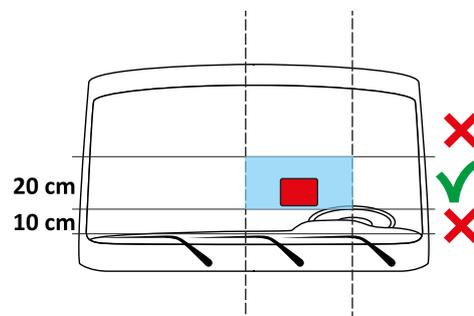
Structure de l'équipement



- A** - Voyant d'état (rouge/vert)
- B** - Bouton fonctions/confirmation
- C** - Boutons de réglage (+/-)
- D** - Voyant de communication (rouge/jaune/vert/bleu)
- E** - Microphones (non utilisés)
- F** - Bouton multifonction
- G** - Haut-parleur
- H** - Prise d'alimentation

INSTALLATION DE L'ÉQUIPEMENT

Position sur le pare-brise



Installez l'équipement dans la zone du pare-brise telle que définie ci-dessous :

- une bande de 20 cm, 10 cm au-dessus de la ligne des essuie-glaces au repos
- entre la ligne médiane du pare-brise et le centre du volant.

Pour identifier les zones masquées du pare-brise, veuillez consulter la documentation de votre véhicule.

AVIS : s'assurer que l'équipement n'occulte pas le champ de vision pendant la conduite et qu'il est placé hors du rayon d'action des parties en mouvement et des airbags.

Avertissements concernant l'installation

AVIS :

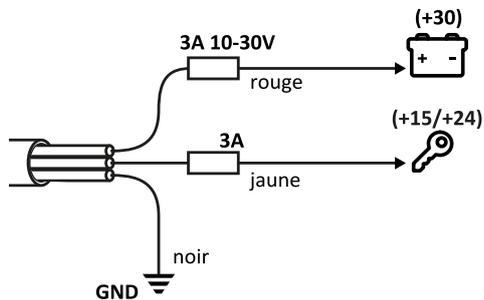
- L'installation fixe de l'équipement doit être effectuée exclusivement dans un garage agréé et par du personnel qualifié.
- Respecter les spécifications du cordon d'alimentation, les limites d'alimentation de l'équipement et les instructions du constructeur du véhicule.
- Afin d'assurer la tenue du ruban velcro adhésif, installer l'équipement à une température ambiante comprise entre 20 °C et 40 °C.
- Avant d'installer l'équipement, contrôler que toutes les données mentionnées dans la déclaration du véhicule sont correctes. Sinon, contacter le propriétaire du véhicule et demander une déclaration à jour.
- S'assurer que l'installation de l'équipement ne nuit pas au fonctionnement correct du véhicule et des appareils électriques raccordés au circuit électrique (par exemple, les chronotachygraphes, etc.)
- S'assurer que le cordon d'alimentation n'est pas soumis à des contraintes mécaniques, thermiques ou chimiques et qu'il ne gêne pas le conducteur pendant la conduite.

Matériel requis

- Deux fusibles de 3 A et leurs porte-fusibles.

Raccorder l'équipement au circuit électrique

Raccorder les trois fils selon le schéma ci-dessous.



ATTENTION !

Utiliser exclusivement le cordon fourni. NE PAS utiliser de cordons ou d'adaptateurs d'autres fabricants.

Ne pas effectuer de raccords différents (par exemple, des raccords à 1 ou 2 fils). Cela nuit au fonctionnement de l'équipement et peut entraîner des sanctions.

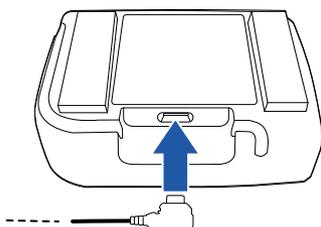
NE PAS court-circuiter les trois fils.

Respecter les caractéristiques du cordon d'alimentation et les indications du constructeur du véhicule.

S'assurer que les fusibles sont facilement accessibles et remplaçables.

NE PAS raccorder l'équipement aux blocs de commande électronique (ECU).

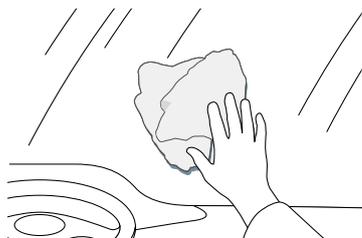
Vérifier les raccords



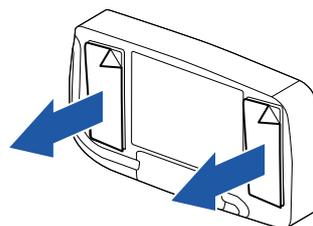
1. Vérifier que le connecteur est correctement enfoncé dans la prise d'alimentation.
2. Mettre le contact : le voyant d'état vert s'allume. En cas d'anomalie, le voyant d'état rouge clignote ou reste allumé.
3. Couper le contact : le voyant d'état vert clignote trois fois puis s'éteint.

Pour plus de détails sur les voyants, consulter la Notice d'utilisation fournie.

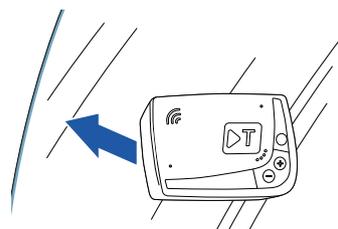
Positionner l'équipement sur le pare-brise



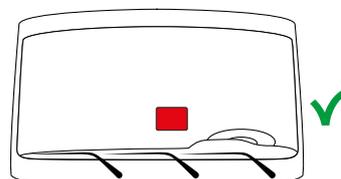
1. Nettoyer soigneusement la zone du pare-brise destinée à recevoir l'équipement avec un produit de nettoyage multi-usage.



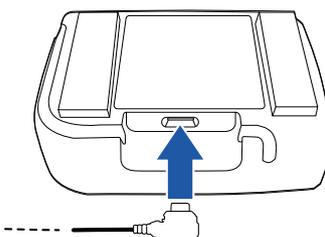
2. Retirer le film protecteur des autocollants.



3. Placer l'équipement horizontalement sur le pare-brise propre.



4. Vérifier de l'extérieur qu'il n'y a aucune bulle d'air dans la partie adhésive. Dans ce cas, appuyer sur l'équipement en exerçant une pression ferme.



5. Enfoncer complètement le connecteur dans la prise d'alimentation.

AVIS : s'assurer que le cordon d'alimentation n'est pas soumis à des contraintes mécaniques, thermiques ou chimiques.

Vérifier l'installation avec le Self Test Tool

Avant de se mettre en route, il est possible de s'assurer de l'installation correcte de l'équipement.

AVIS : lancer la procédure avec le Self Test Tool après avoir coupé le contact du véhicule.

Procéder comme suit :

1. Se connecter au lien self-test-tool.telepass.com.
2. Si l'on est déjà inscrit, saisir son numéro de téléphone et son code PIN.
3. Sinon, saisir son numéro de téléphone et suivre les instructions de l'assistant.
4. Au besoin, télécharger la notice et regarder la vidéo tutorielle pour l'installation de l'équipement.
5. Suivre la procédure guidée pour installer l'équipement. Pour cette procédure, il est nécessaire de saisir le code d'identification de l'équipement (ID EE) et le numéro d'immatriculation du véhicule sur lequel il est installé.

ENTRETIEN ET MISE AU REBUT

Entretien



Pour l'entretien, utilisez un chiffon doux éventuellement imbibé d'un produit de nettoyage multi-usage.

AVIS :

- Ne pas pulvériser de produit de nettoyage directement sur l'équipement.
- Ne pas utiliser de solvants ou d'abrasifs.

Responsabilité d'élimination



Ne pas jeter l'équipement avec les déchets urbains non triés.
Le déposer dans un centre de collecte des DEEE municipal ou le restituer à son contact habituel ou à Telepass SpA.

Batteries et accumulateurs



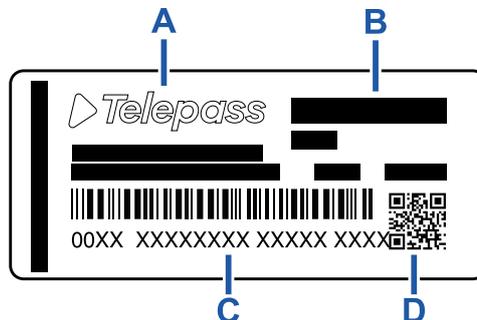
ATTENTION ! La batterie Li-Ion contient des substances toxiques. Intoxication, pollution et dommages à l'environnement. NE PAS retirer et jeter la batterie, mais restituer l'équipement complet comme indiqué dans la notice d'utilisation.



ATTENTION ! Risque d'explosion. NE PAS soumettre l'équipement à des températures élevées.

DONNÉES TECHNIQUES

Étiquette au dos



- A** - Nom et coordonnées du fabricant
- B** - Nom du modèle et données techniques (protection IP et alimentation)
- C** - Numéro de série de l'équipement et code-barres pour les informations sur le module DSRC
- D** - Code QR pour accéder au site de Telepass

Autres marquages

	Équipement soumis à la directive DEEE (2012/19/UE).
	Équipement soumis à la directive RoHS (2011/65/UE).
CE	Marquage CE

Caractéristiques techniques

Dimensions	95 x 66 x 27 mm
Poids	120 g
Matériau extérieur	Plastique recyclable (ABS)
Indice de protection	IP 41
Température de fonctionnement	Entre -30 °C et +70 °C
Température de stockage	Entre 5 °C et +40 °C
Alimentation par le véhicule	5 Vcc - 2 A (min.)
Batterie interne	Batterie rechargeable (supercap) 3,9 Vcc/155 mAh (@ 3,67 V) - 311 mAh (@ 3,90 V)
Tension résiduelle (DSRC uniquement)	3,0 Vcc - 225 mAh (cr2032)
Bandes de fréquences radio	2G (GSM) : 900/1800 MHz 3G (WDCSMA) : 900 MHz LTE (FDD) : 700/800/900/1800/2600 MHz GNSS : 1151-1214/1215,6-1350/1559-1610 MHz DSRC : 5,785-5,815 GHz
Puissance de sortie	2G (GSM) : classe 1 (30 dBm ±2 dB), classe E2 (26 dBm ±3 dB), classe 4 (33 dBm ±2 dB), classe E2 (27 dBm ±3 dB) 3G (WDCSMA) : classe 3 (24 dBm +1/-3 dB) LTE (FDD) : classe 3 (23 dBm ±2 dB) DSRC : -14 dBm
Standard GNSS	GPS, Galileo, GLONASS

Conformité de sécurité et homologation

Le fabricant soussigné, Telepass SpA, déclare que l'équipement radioélectrique du type ETOLLK1TL est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse Internet suivante :
<https://www.telepass.com/it/truck/supporto>

CE 0051-RED-0118

Homologation NSAI selon le règlement UNECE R10